

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 478

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191224

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Institut Français - Convention d'application pour le soutien de l'association Off Coxa Plana-Le Gran Lux- Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 478

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191224

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Institut Français - Convention d'application pour le soutien de l'association Off Coxa Plana-Le Gran Lux- Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La convention de partenariat entre la Ville de Saint-Etienne et l'Institut Français a été renouvelée par délibération du Conseil Municipal du 27 novembre 2017 pour une durée de 3 ans (2018-2020).

Le budget annuel consacré au rayonnement des artistes stéphanois à l'étranger, via cette convention était initialement de 60 000 €. Il a été porté depuis 2018, conjointement par les deux partenaires à 80 000 €. Ce budget est réparti par moitié entre la Ville de Saint-Etienne et l'Institut Français (40 000 € par partenaire). Il est complété du reliquat de la convention d'application 2018 soit 7 000 € issus de l'abandon d'un projet d'édition de catalogue lié au savoir faire stéphanois.

A l'issue des deux appels à projets et des attributions de soutien aux différents artistes, le solde de la convention pour cette fin d'année 2019 s'élève ainsi à 28 250 €.

□ **Motivation et Opportunité :**

Ce partenariat entend favoriser une coordination efficace du financement des projets d'échanges artistiques à l'international.

Les projets sont sélectionnés par un comité de pilotage comprenant des représentants de la Ville de Saint-Etienne et des représentants de l'Institut Français Paris.

□ **Contenu :**

L'association Off Coxa plana / Le Gran Lux a été sollicitée récemment pour participer au festival international du film de Rotterdam prévu du 22 janvier au 2 février 2020 : Film Base.

Il s'agit pour l'association stéphanoise de participer au colloque organisé à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans du festival autour de la création audiovisuelle et des réseaux cinématographiques Kino-climates afin de promouvoir ces nouveaux vecteurs « d'expression cinématographiques ».

L'association sollicite donc l'Institut Français et la Ville de Saint Etienne, dans le cadre de leur partenariat, pour soutenir cette présence à hauteur de 2 700 € (1 350 € pour la Ville et 1 350 € pour l'Institut Français), comprenant les frais de transport, d'hébergement, de Per diem ainsi que les frais liés à la communication.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne/Institut Français

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention d'application à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne et l'Institut Français pour permettre le soutien ci-dessus mentionné,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention dont un exemplaire restera joint au dossier, ainsi que tous les documents afférents.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE